



PARC NATUREL RÉGIONAL  
DU MORVAN

# COMMENT OBTENIR LA MARQUE PARC ?

## DES VALEURS A PARTAGER...

QUI PEUT SE PORTER CANDIDAT POUR BÉNÉFICIER DE LA MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

### LES HÉBERGEMENTS :

- Hôtels
- Chambres d'hôtes
- Gîtes d'étape et de séjour
- Meublés
- Campings
- Villages vacances
- Hébergements atypiques : roulottes, yourtes...

LES AVANTAGES DE LA MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL »

- Témoin de mon engagement aux valeurs du Développement Durable
- Témoin de mon appartenance et attachement au territoire, dont je deviens ambassadeur
- Renfort de crédibilité de mon offre, par effet caution
- Accélérateur relationnel
- Bénéficiaire de l'image forte des Parcs naturels régionaux
- Bénéficiaire des actions de promotion permettant de retrouver mes prestations sur les supports du Parc
- S'impliquer dans une stratégie de développement local basé sur la mise en réseau des professionnels par le biais de journées thématiques

NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

## LES CRITERES OBLIGATOIRES

- Établissement et siège social situés sur le territoire du Parc naturel régional du Morvan
- Respect de la réglementation en vigueur dans tous les domaines touchant à l'activité
- Être classé, labellisé ou déclaré
- Être sensible aux enjeux du développement durable
- Activité conforme à l'image et aux valeurs portées par le Parc
- Relayer et communiquer l'information du Parc et du réseau des bénéficiaires
- Participer aux enjeux environnementaux et paysagers
- La structure à cœur de mesurer ses performances
- Accueil assuré par le prestataire ou son représentant résidant sur place ou à proximité
- L'entreprise favorise la biodiversité
- Privilégier les circuits courts

## LES 3 VALEURS DE LA MARQUE « ACCUEIL »



### ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ ET VALORISÉ

#### Développer des pratiques écoresponsables

Préservation de la ressource en eau

Maîtrise énergétique des consommations

Gestion des déchets et des rejets

Consommation responsable (provenance locale des produits alimentaires sous AOP, AB, marque Parc, équitable...)

Gestion des déplacements

#### Préserver et valoriser les ressources naturelles et favoriser leur connaissance

Préservation et valorisation de la biodiversité

Préservation des variétés anciennes ou locales (espèces végétales des haies...)

### LIEN AU TERRITOIRE DE L'ACTIVITÉ

#### Connaître le Parc naturel régional du Morvan et y vivre

Localisation de l'activité sur le Parc, en adéquation avec la charte du territoire

#### Être ambassadeur du territoire Parc du Morvan

Promotion du territoire, de ses spécificités, de la marque Parc

#### Préserver et valoriser la richesse culturelle et les savoir-faire

Mise en valeur des ressources culturelles et savoir-faire locaux

#### Préserver le paysage et valoriser le site d'accueil

Intégration des bâtiments, signalétique adaptée

#### Renforcer l'ancrage territorial de son activité par l'accueil et l'organisation en filières locales

Engagement dans des réseaux

Promotion des activités, produits et savoir-faire locaux



### DIMENSION HUMAINE

#### Accueillir et sensibiliser tous les publics aux valeurs « Parc naturel régional »

Accueil chaleureux de tous les publics

Sensibilisation des publics aux valeurs de la marque Parc

Supports de communication adaptés et conformes aux préconisations du Parc

#### Des valeurs humaines au cœur de l'activité

Valorisation des ressources humaines locales dans la prestation d'accueil, gestion du personnel (formations...)

#### S'impliquer dans la démarche

Engagement actif dans la vie de réseau de la marque Parc et dans sa promotion

NOS VALEURS SONT VOS VALEURS

## LES ÉTAPES DE LA DEMARCHE

- Demande d'information auprès du Parc
- Autoévaluation par l'entreprise et prise de connaissance des documents
- Dépôt de candidature
- Audit
- Octroi de la Marque par la commission productions locales
- Engagement dans un plan de progrès et dans la vie du réseau
- Renouvellement au bout de cinq ans

## CONTRIBUTIONS FINANCIERES

Le bénéficiaire de la Marque « Valeurs Parc naturel régional du Morvan » s'acquitte d'une cotisation forfaitaire de 50 € tous les ans.

## JE M'ENGAGE A :

- **Signer la convention d'utilisation de la Marque**
- **Afficher dans mes outils de communication le principe de la Marque Parc en utilisant le logotype « Valeurs Parc naturel régional » selon les règles fixées par la charte graphique de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France**
- **Respecter les différents contrôles du Parc si nécessaire**
- **Participer aux journées du réseau des professionnels du tourisme organisées par la Maison du Tourisme**
- **Participer aux actions de promotion collective**
- **Faire un suivi de la gestion de mon établissement (environnemental, financier ...)**

### Parc naturel régional du Morvan

Maison du Parc - 58230 Saint-Brisson

☎ 03 86 78 79 45 // marielle.bonnet@parcdumorvan.org //

[www.parcdumorvan.org](http://www.parcdumorvan.org) / [www.consommer-parc.fr](http://www.consommer-parc.fr)



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

NOS VALEURS SONT VOS VALEURS